

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Programme : 224
Action : 01
Sous-action : 11

AVENANT N° 1 à la

CONVENTION DE FINANCEMENT

concernant l'extension et restructuration de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

entre

- l'État, Ministère de la Culture et de la Communication,
représenté par Madame Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication
- le Conseil régional d'Alsace,
représenté par Monsieur Philippe RICHERT, Président du Conseil régional,
- le Conseil général du Bas-Rhin,
représenté par Monsieur Guy-Dominique KENNEL, Président du Conseil général du Bas-Rhin,
- la Ville de Strasbourg,
représentée par Monsieur Roland RIES, Sénateur-maire de Strasbourg,

Vu la convention de financement concernant l'extension et restructuration de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg en date du 17 novembre 2010

Vu le contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2012-2014 en date du 21 décembre 2012

Article unique

En application des articles 6, 7 et 8 al 1, de la convention susvisée du 17 novembre 2010, et au vu des dispositions contenues au contrat triennal Strasbourg capitale européenne 2012-2014 (article 4.1.1) sus visé, la participation des collectivités à la deuxième tranche de l'opération d'extension-restructuration de l'ENSAS (4 140 000 €), ainsi répartie :

- Région Alsace : 1 380 000 €
- Département du Bas Rhin : 1 380 000 €
- Ville de Strasbourg : 1 380 000 €

sera versée, respectivement selon l'échéancier prévisionnel suivant :

Région Alsace

2013 : 700 000 €
2014 : 680 000 €

Département du Bas Rhin

2013 : 700 000 €

2014 : 680 000 €

Communauté urbaine de Strasbourg

2013 : 600 000 €

2014 : 80 000 €

la somme de 700 000 € ayant été versée en 2012.

Les autres articles sont inchangés.

Strasbourg, le

La Ministre de la Culture et de la Communication

Le Président du Conseil régional d'Alsace

Aurélie FILIPPETTI

Philippe RICHERT

Le Président du Conseil général du Bas-Rhin

Le Sénateur-Maire de la Ville de Strasbourg

Guy-Dominique KENNEL

Roland RIES

Visa du Contrôleur financier